

La démultiplication *des cercles de silence*

Emboitant le pas aux moines franciscains qui, depuis octobre 2007, forment chaque mois un cercle de silence Place du Capitole à Toulouse, l'Église réformée de Marseille a invité, tous les jeudis de Carême en 2008, croyants et non croyant à protester contre l'enfermement des étrangers. Puis progressivement, le périmètre de ces cercles s'est étendu aux grandes et aux moyennes villes de France.

à Paris, Rouen, Strasbourg, Bordeaux, Saumur, Blois, Auxerre, Montélimar, ... de nombreuses associations d'entraide sont impliquées dans des cercles de silence où citoyens, croyants ou non, se rassemblent en formant un cercle pendant une heure, généralement en fin de journée, une fois par mois.

La forme de la manifestation, en cercle et silencieuse, semble être respectée à une ou deux exceptions près. Quant à son objet, axé initialement sur la contestation de l'enfermement des étrangers, il s'est élargi au fur et à mesure que se sont créés d'autres cercles de silence pour condamner, plus globalement, la politique de l'asile et de l'immigration actuelle.

Protester sans voix

Cette forme de manifestation silencieuse et non-violente est une nouveauté en France. Plus qu'une nouveauté, elle présente une rupture par rapport aux manifestations à l'ère du règne des communicants. Si les images trompent, dit-on, les mots trompent eux-aussi de plus en plus. Il suffit, par exemple, d'accoler l'adjectif « clandestin » à n'importe quel mot pour jeter le soupçon. Ces opérations sémantiques détournent des véritables questions soulevées par l'immigration, comme des processus qui précipitent les individus dans la dite clandestinité, car il est plus commode de prétendre que l'on lutte contre l'immigration clandestine ou le travail clandestin. À l'inverse, les cercles de



Un silence porteur de message...

silence tournent le dos au discours et se tiennent collectivement en silence par solidarité avec tous ceux que l'on fait taire. La meilleure arme contre le matraquage des slogans ou du prêt-à-penser politique sur les étrangers qui servent à faire passer des pratiques administratives et policières inhumaines : le silence ! Il y a là une cohérence rare entre l'objet dénoncé et la forme employée : la protestation silencieuse en reflet de tous ces étrangers réduits au silence car détenus.

Un silence criant

Pourtant, même un silence est porteur d'un message. Un message ouvert, sans étiquette politique ou confessionnelle, et dont le contenu

peut évoluer en fonction de la culture et de la volonté des personnes qui mettent en place les cercles de silence. Au départ, les frères franciscains condamnaient l'enfermement des étrangers dans les centres de rétention. Aujourd'hui, à Paris ou à Strasbourg par exemple, les acteurs des cercles de silence dénoncent globalement la politique de l'asile et de l'immigration actuelle. Ils considèrent (et c'est bien logique !) que l'on ne peut séparer la situation d'enfermement des étrangers des logiques qui les y amènent, que c'est bien le durcissement de cette politique prise dans son ensemble qui conduit de plus en plus d'étrangers, en famille, seuls, mineurs, dans les centres de rétention.

Les cercles de silence témoignent d'une société civile en mouvement pour contrer une politique qui, bien que légale, est considérée comme indigne, injuste, illégitime et inefficace. Comme le disait l'avocat Jean-Jacques De Félice au sujet de la désobéissance civile, lors de la dernière session annuelle de la Fédération de l'Entraide Protestante sur l'accueil de l'étranger, « *désobéir c'est obéir à des principes supérieurs (...), transformer le droit pour créer le droit des périodes à venir* ».

Nicolas Derobert, Fédération de l'Entraide Protestante

Infos sur les cercles de silence : www.fep.asso.fr